

RECONFINEMENT **À L'IMPOSSIBLE, NOUS NE SOMMES PAS TENU·ES !**

Mercredi 28 octobre, le Président de la République a décrété le basculement de l'enseignement supérieur dans l'enseignement à distance pour au moins quatre semaines. Écoles, collèges et lycées ouverts, classes préparatoires et BTS également ouverts, mais établissements universitaires quasiment fermés : un constat qui rend légitimes les interrogations sur les motivations et la cohérence de ces décisions.

Continuer les missions d'enseignement et protéger les personnels et les étudiant·es

Le SNESUP-FSU rappelle son attachement à la continuité des missions de l'enseignement supérieur. Les étudiant·es doivent être accompagné·es et le lien pédagogique doit être maintenu. Pourtant, il ne suffit pas de décréter le passage de l'enseignement à distance pour résoudre d'un coup de baguette magique le sous-financement chronique des universités et le manque d'investissement et d'anticipation du ministère. Nous devons le rappeler, l'enseignement ne peut se faire actuellement qu'en mode dégradé et les formations ne pourront être réalisées comme si de rien n'était. Par ailleurs, les collègues et les étudiant·es doivent être protégé·es, physiquement et psychologiquement. Des moyens supplémentaires sont indispensables à la fois pour permettre le respect strict des règles sanitaires, lutter contre l'isolement et éviter la surcharge de travail, la tension et la fatigue partout palpables.

Maintenir du présentiel lorsque cela demeure possible pour éviter le décrochage

L'injonction lancée par Emmanuel Macron a été claire : « *Les établissements d'enseignement supérieur assureront des cours en ligne* ». Il s'agit donc désormais de passer à l'enseignement à distance en totalité, sauf pour certains TP qui peuvent être maintenus après accord du rectorat. Au-delà de cette règle dérogatoire, le SNESUP-FSU demande également le maintien des TD avec une jauge à 50 % assortie d'un dédoublement des groupes a minima pour les L1 qui représentent un public particulièrement fragile susceptible de "décrocher" facilement sans une vigilance et un soutien accru. Les universités doivent rester ouvertes afin d'accueillir les étudiant·es en situation de précarité numérique - que ce soit du point de vue des équipements, du réseau ou de la maîtrise des outils - et celles et ceux en difficulté pédagogique, tout en respectant strictement les règles de distanciation physique et les jauges.

Le SNESUP-FSU demande également que soient mises à disposition des salles avec connexion WIFI HD et du matériel informatique pour permettre aux enseignant·es

(titulaires, contractuel·les et vacataires) et aux étudiant·es qui n'ont pas les moyens de se connecter dans de bonnes conditions (pas d'endroit calme, matériel informatique insuffisant, connexion défectueuse ou indisponible) de pouvoir pour les premiers dispenser des enseignements à distance et pour les seconds les suivre et y participer.

Dans le cadre de ces enseignements à distance, le SNESUP-FSU rappelle que la liberté pédagogique doit être respectée et qu'aucune modalité ne peut être imposée aux enseignant·es qui doivent rester libres de leurs choix (plateformes, échanges par mails, dépôt en lignes, cours synchrones ou asynchrones, etc.).

Organiser les examens en présentiel

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) doit tirer enseignement des dégâts collatéraux provoqués par la fermeture des universités au printemps. Le basculement "en distanciel" a entraîné un accroissement du "décrochage" du point de vue des apprentissages chez les étudiant·es ainsi qu'une désocialisation. L'équipement informatique et la qualité de la connexion à domicile pour les étudiant·es et les personnels sont très inégaux. De plus, le recours à la télésurveillance (en général via des entreprises privées spécialisées dans le domaine) constitue une véritable intrusion dans le milieu familial et induit du stress chez les étudiant·es. Pour éviter de reconduire la même situation qu'en fin d'année dernière, le SNESUP-FSU demande à ce que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour tenir les examens en « présentiel » pour tous et toutes avec des contraintes sanitaires fortes. Quelques universités ont déjà pris la décision de dédoubler les groupes en première année de licence, cette mesure doit être étendue à toutes les universités avec un engagement budgétaire fort du MESRI.

Un plan de continuité d'activité clair est nécessaire pour la recherche

La recherche est également entravée. Des inégalités de traitement à la fois entre les établissements et entre les champs disciplinaires et des dérives ont déjà été observées dans plusieurs laboratoires : refus du télétravail pour certain·es doctorant·es, non-respect des jauges limitées dans les bureaux ou à l'inverse refus de l'accès aux locaux même quand cela est possible dans le respect des règles sanitaires.

Le ministère déclare que les activités de recherche continuent, alors que pour certaines disciplines, les terrains, les équipements ou les données nécessaires à la recherche ne sont plus accessibles. Le SNESUP-FSU demande au MESRI un plan de continuité d'activité clair pour tous les personnels de la recherche. ■